

**Vous êtes un artiste, un
acteur culturel, une
association du territoire ?
Vous avez un projet à
destination des jeunes ?
Envoyez-nous vos
propositions !**

CLEA du Pays Avallonnais

Année 2022-2023

Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) du Pays Avallonnais

CAMPAGNE 2022-2023

Le Pays Avallonnais, la DRAC Bourgogne Franche-Comté, l'Académie de Dijon et le Conseil Départemental de l'Yonne ont conclu un Contrat Local d'Éducation Artistique pour la période 2021/2024.

Les objectifs

Le CLEA du Pays Avallonnais poursuit les **principaux objectifs** suivants :

- Initier les enfants, les jeunes et leurs familles à l'éducation artistique et culturelle, en favorisant la **rencontre avec l'artiste et l'œuvre d'art**, les familiariser avec une démarche artistique forte et un réseau de lieux culturels.
- **Encourager une pratique artistique et culturelle** et donner à l'enfant par un parcours adapté et concerté les fondamentaux nécessaires à la poursuite d'une activité artistique durant sa vie adulte.
- **Développer l'esprit critique**, se construire une opinion personnelle, aiguïser son regard, se forger une personnalité artistique et culturelle, par le biais de la rencontre, de la discussion, de l'échange autour d'œuvres et d'artistes.
- **Susciter l'envie culturelle et le désir artistique** dès le plus jeune âge, oser la découverte, éveiller la curiosité, apprendre à regarder, à écouter.
- Favoriser les **partenariats** et renforcer le travail collectif **entre les différents acteurs des sphères éducatives, culturelles et artistiques.**
- Former les personnels, **encourager l'échange de savoirs et de pratique** entre les professionnels des sphères éducatives et des sphères artistiques et culturelles.



Appel à projets année scolaire 2022/2023

L'appel à projets pour l'année scolaire 2022/2023 a pour objectif de recenser des propositions de médiation culturelle et artistique qui pourront être proposées aux établissements scolaires et périscolaires du territoire.

Public ciblé :

Les projets proposés pourront s'adresser soit à des classes de 1^{er} degré (écoles primaires) soit à des classes du 2nd degré (collèges/lycée). Les projets pourront également cibler les structures d'accueil de loisirs et de petite enfance.

Éléments de cadrage :

Tous les domaines artistiques peuvent être investis. Une attention particulière sera portée sur les projets investissant les dimensions artistiques suivantes :

- Découverte des métiers (métiers d'art et du patrimoine),
 - Arts plastiques, arts graphiques, arts numériques.
-
- Il est possible de déposer plusieurs projets.
 - Un projet devra s'adresser à minimum deux classes (24 h d'intervention par classe avec les élèves).
 - Le projet doit se réaliser au cours de l'année scolaire 2022/2023 soit avant fin juin 2023.
 - Une phase de co-construction est attendue avec les enseignants ou encadrants.
 - Une restitution des travaux doit avoir lieu.
 - **Dans le cadre des structures d'accueil enfance**, le porteur précisera le nombre d'enfants qui pourront être encadrés. Il est conseillé de prendre contact avec les structures d'accueil avant le dépôt de la candidature.

Intensité de l'aide :

Pour les actions réalisées **dans le cadre scolaire**, l'aide attribuée ne pourra pas dépasser 4 000 € pour deux classes et 48h d'intervention en présentiel, soit 2 880 € de cachet (60 € l'heure d'intervention X 48h) + frais annexes.

Pour les actions réalisées **hors temps scolaire**, le nombre d'heures devra être calibré avec la structure d'accueil selon l'âge et le nombre d'enfants touchés.

- L'aide attribuée ne pourra pas dépasser 2 000 € pour un projet d'éveil en structure d'accueil de la petite enfance.
- Dans le cadre des accueils de loisirs, un minimum de 30 heures doit être proposé pour un plafond d'aide de 2 500 €.

La proposition devra détailler les heures de présence (maximum 60€ l'heure d'intervention), le matériel mis à disposition, les frais annexes.

Le financement du transport éventuel des enfants sera étudié selon les besoins et précisé dans la convention d'attribution.

Critères de sélection :

- La pertinence des objectifs pédagogiques et artistiques du projet.
- Lien fait avec un élément culturel du territoire (obligatoire) : site, musée, œuvre, patrimoine matériel et immatériel, paysage, etc.
- Traitement des trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle.

- Une attention particulière sera portée aux projets en relation avec les transitions écologiques (protection de l'environnement, alimentation de proximité, économies d'énergies, gestion des déchets ...)
- Partenariats développés avec des acteurs du territoire, notamment les équipements culturels.

Contenu attendu de la candidature :

- **Projet d'éducation artistique et culturelle détaillé** présentant :
 - o les objectifs du projet,
 - o le traitement des trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle : des rencontres, des pratiques, des connaissances.
 - o le(s) domaine(s) artistiques abordés,
 - o le lien avec un élément culturel du territoire,
 - o les modalités pédagogiques de médiation et d'expression artistique, les supports mis à disposition des enfants, etc.
- **Le ou les niveaux scolaires ou la classe d'âge.**
- **Un calendrier prévisionnel** du temps prévu pour l'intervention (nombre d'heures) et les lieux d'intervention (sur site et/ou en classe).
- **Un budget prévisionnel** présentant le détail du coût total et du financement du projet : temps d'intervention, temps de travail de préparation, achats de petit matériel nécessaire à l'animation, frais de déplacement animateurs/artistes, etc.
- **Les modalités de restitution** : spectacle, livrable, dessins, photos, films, etc. Le lieu, l'implication des enfants et des familles, la possibilité d'intégrer d'autres démarches (exemple, journées du patrimoine de pays, des métiers d'art, des jardins, La Nuit des musées...).
- **Un dossier présentant les références des intervenants**
 - o CV détaillés
 - o Expériences antérieures en EAC
 - o Productions représentatives de la démarche artistique des candidats

Où adresser votre projet ?
Pays Avallonnais – 10 rue Pasteur – 89200 Avallon <u>ou</u> contact@avallonnais.fr
+ d'infos :
Pays Avallonnais : 03 86 31 61 94 - contact@avallonnais.fr Sébastien LARDET (DRAC) : 03 80 68 50 12 – sebastien.lardet@culture.gouv.fr

Calendrier prévisionnel

Date butoir pour le dépôt des candidatures	3 juin
Étude et sélection des candidatures par le Comité de pilotage du CLEA	Début juin
Période de mise en relation et de co-construction des projets avec les écoles / centres de loisirs	Jusqu'au 16 septembre
Démarrage des projets	À partir du 19 septembre

Les candidats seront informés du résultat de la sélection au plus tard fin juin.

Une convention détaillant les engagements de l'acteur culturel et du Pays Avallonnais sera signée avant le démarrage du projet.

Établissements scolaires

Primaires

Les Chaumes 7 rue des Myosotis 89200 AVALLON	Charline RAPPENEAU (Directrice)	03 86 31 96 77 06 10 91 24 64	0890910F@ac-dijon.fr
Victor Hugo avenue Victor Hugo 89200 AVALLON	Arnaud DUPLESSIS (Directeur)	03 86 31 96 53	0890949Y@ac-dijon.fr
École privée Sainte Chantal 5 rue Carnot 89200 AVALLON	Françoise GREINER (Directrice)	03 86 34 11 32	ecolesaintechantal@orange.fr
Rue du Château 89270 ARCY-SUR-CURE	Clara PERON (Enseignante)	03 86 81 94 69	voutenay.surcure@laposte.net
Rue de la Châtonnière 89660 CHATEL-CENSOIR	Stéphane BERTHELOT (Directeur)	03 86 81 05 49	0890931d@ac-dijon.fr
2 place de la Mairie 89420 CUSSY-LES-FORGES		03 86 33 04 61	0890124B@ac-dijon.fr
7 rue des Écoles 89200 MAGNY		03 89 31 05 09	0890112N@ac-dijon.fr
32 Rue d'Avallon 89240 SAINTE MAGNANCE		03 86 33 00 08	0890131J@ac-dijon.fr
21 Rue des Roches - USY 89450 DOMECEY-SUR-CURE		03 86 33 20 81	ec-el-domecy-sur-cure89@ac-dijon.fr
1 Rue de l'École - VASSY 89200 ETAULE		03 89 31 05 09	0890106G@ac-dijon.fr
6 Grande Rue 89200 THORY		03 86 31 04 07	0890119W@ac-dijon.fr
11 Rue des Framboisiers 89660 MONTILLOT		03 86 33 54 78 06 33 25 53 97	0890926Y@ac-dijon.fr
8 impasse de l'école 89 440 PRÉCY-LE-SEC	Patrick HESBERT (Enseignant)	03 86 33 63 50	0890150E@ac-dijon.fr
12 rue des écoles 89630 QUARRE-LES-TOMBES	Isabelle BACHELIN (Directrice)	03 86 32 28 33	0890927Z@ac-dijon.fr
31 Rue de la Mairie 89450 SAINT-PÈRE		03 86 32 38 29	0890531U@ac-dijon.fr
32 rue de la Liberté 89200 SAUVIGNY LE BOIS	Madame Stéphanie BOYAT	03 86 51 07 08	0890116T@ac-dijon.fr
rue des Écoles 89450 VEZELAY	Madame Myriam MADELEINAT (Enseignante)	03 86 33 21 03	0890533W@ac-dijon.fr
30 bis Av. du Parc 89440 L'ISLE-SUR-SEREIN	Mme RENEVRET	03 86 33 84 01	0890145Z@ac-dijon.fr
6 rue Servat 89440 JOUX-LA-VILLE		09 60 45 77 84 03 86 33 66 89	0890146A@ac-dijon.fr jouxlaville89.ecole@orange.fr
1 Chemin du Pré de l'Horloge 89310 NOYERS	Mme MAGUY (Directrice)	03 86 82 86 69	0891275C@ac-dijon.fr
Groupe scolaire de Montfault D44 89420 GUILLON-TERRE-PLAINE		03 86 32 17 21	0890125C@ac-dijon.fr
41 grande rue 89420 MONTRÉAL		03 86 32 18 00	0890128F@ac-dijon.fr

Collèges

Collège Miles 24 Bis Rue du Pont Neuf 89310 NOYERS	Sandra Petit (Principale)	03 86 82 69 01	Sandra.petit@ac-dijon.fr
Collège Maurice Clavel 9 rue des écoles BP 186 89206 AVALLON Cedex	Gilles COFFRE (Principal)	03 86 34 08 53	gilles.coffre@ac-dijon.fr
Cité Scolaire Parc des Chaumes 16 avenue du Parc des Chaumes 89200 AVALLON	Catherine DAUROX (Principale)	03 86 34 82 90	Catherine.daurox@ac-dijon.fr
Ensemble scolaire Jeanne d'Arc – La Salle 69 grande rue Aristide Briand 89200 AVALLON	Elodie BOURNISIEN (Directrice)	03 86 34 12 20	accueil@jarcavallon.com

Petite enfance et centres de loisirs

CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Crèche Capucine 5 rue Neuve 89420 CUSSY LES FORGES	Madame Emilie SAGET	09 67 27 72 93	creche.capucine@cc-avm.fr
Crèche GALIPETTE 2 allée de la Croix Sirot 89200 AVALLON	Madame Lorette VIGNAUD	03 86 32 10 75	creche.galipette@cc-avm.fr
Crèche CARIBOU 6 rue de la Maladière 89200 AVALLON	Madame Marine HEURLEY	03 86 32 13 03	creche.caribou@cc-avm.fr
Accueil de loisirs 123 soleil 3 allée de la croix sirot 89200 AVALLON	Madame Sandrine LEBRETON	09 84 53 20 54	alsh.123soleilavallon@cc-avm.fr

CCS - Communauté de Communes du Serein

Pôle Enfance/Jeunesse

Mme Sophie GUERIN, directrice du pôle Enfance Jeunesse
Tél. 03 86 33 87 70

M Amaury MARGNAC (**Noyers**) : 03 86 82 64 80 et 07 72 30 51 70

Mme Leslie DERACHE (**Guillon**) : 06 33 00 15 76

M Julien NAULOT (**L'Isle-sur-Serein**) : 06 48 75 19 62

Principaux sites culturels du Pays Avallonnais

Conservatoire de Musique d'Avallon : 03 86 34 05 15

Musée de l'Avallonnais à Avallon : 03 86 34 03 19

Musée de Noyers (arts naïfs) : 03 86 82 89 09

Ciné-Club François Truffaut : 03 86 34 52 54

La Cité de la Voix à Vézelay : 03 86 94 84 30

Musée Zervos à Vézelay : 03 86 72 39 26

Maison Jules Roy à Vézelay : 03 86 33 35 01

Site archéologique des Fontaines Salées : 03 86 33 37 31

Carte du périmètre du Pays Avallonnais

